

**RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION**
**Arrondissement**
**1**
**janv-23**

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 4

**CHIMIE**

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,50		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	358		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	15,10		< 25	°C
Chlore libre	0,08			mg/l
Chlore total	0,11			mg/l

*Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en janvier 2023 :*

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,088	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	12,1	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

**MICROBIOLOGIE**

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES**

## RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

**Arrondissement**

**janv-23**

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 2

### CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,40		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	369		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,85		< 25	°C
Chlore libre	0,06			mg/l
Chlore total	0,10			mg/l

*Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en avril 2022 :*

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,031	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	11,72	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

### MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

## RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

## RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

**Arrondissement**

**janv-23**

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 9

### CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,13		< 2	NFU
pH	7,47		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	363		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	14,60		< 25	°C
Chlore libre	0,09			mg/l
Chlore total	0,11			mg/l

*Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en décembre 2022 :*

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,045	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	8,69	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

### MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

## RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

## RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

**Arrondissement**

**janv-23**

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

### CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,40		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	350		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	18,50		< 25	°C
Chlore libre	0,12			mg/l
Chlore total	0,17			mg/l

*Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mai 2022 :*

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,07	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	54	10		µg/l
Somme THM	11,07	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

### MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

## RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

## RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

**Arrondissement**

**janv-23**

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 5

### CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,11		< 2	NFU
pH	7,5		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	351		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,42		< 25	°C
Chlore libre	0,13			mg/l
Chlore total	0,16			mg/l

*Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en octobre 2022 :*

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,48	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	31		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	20,6	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

### MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

## RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

## RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

**Arrondissement**

**janv-23**

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 5

### CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,52		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	362		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	17,16		< 25	°C
Chlore libre	0,10			mg/l
Chlore total	0,13			mg/l

*Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en août 2022 :*

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,055	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	132	20		µg/l
Plomb	2	10		µg/l
Somme THM	7,3	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

### MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

## RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

## RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

**Arrondissement**

**janv-23**

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 7

### CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,12		< 2	NFU
pH	7,49		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	368		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	18,69		< 25	°C
Chlore libre	0,09			mg/l
Chlore total	0,13			mg/l

*Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en novembre 2022 :*

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,014	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	11		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	18,7	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

### MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

## RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

## RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

**Arrondissement**

**janv-23**

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 7

### CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,12		< 2	NFU
pH	7,51		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	366		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	15,57		< 25	°C
Chlore libre	0,08			mg/l
Chlore total	0,12			mg/l

*Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en septembre 2022 :*

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,035	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	20,6	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

### MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

## RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES



**RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION**
**Arrondissement**
**9**
**janv-23**

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 4

**CHIMIE**

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,11		< 2	NFU
pH	7,50		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	361		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	12,75		< 25	°C
Chlore libre	0,12			mg/l
Chlore total	0,15			mg/l

*Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en août 2022:*

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,035	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	283		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	2	10		µg/l
Somme THM	13,67	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

**MICROBIOLOGIE**

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES**